

DELIBERATION

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement d'Aix-en-Provence

Séance du 17 mars 2016

COMMUNE
SAINT MARC JAUMEGARDE

L'an deux mil seize, le dix-sept mars à dix-neuf heures trente.

Le Conseil Municipal de la Commune de St Marc Jaumegarde, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, Régis MARTIN, conformément aux articles L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ont donné pouvoir :

Adeline WEBER-GUIBAL à Véronique REISER
Jean-Pierre LECHTEN à Jean-Louis PERRIN
Colette MOLLARET à Patrick MARKARIAN

A été élue secrétaire :

Corinne LEGRAS

**OBJET : CRÉATION D'UN EMPLOI
D'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI POUR LE
MULTI-ACCUEIL « L'ATTRAPE-SOLEILS »**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que par délibération n° 2015-90-DELIB-4-2, le conseil municipal a décidé la création de deux contrats avenir pour la crèche. Un de ces postes a été pourvu.

En revanche, malgré nos recherches actives nous ne parvenons pas à pourvoir le second poste. C'est pourquoi, je vous propose d'ouvrir un poste en contrat d'accompagnement à l'emploi, ces emplois sont conclus pour six mois, renouvelable jusqu'à vingt-quatre mois.

Ils sont financés par l'Etat à hauteur de 60 à 95% du SMIC horaire.

Je vous propose de rémunérer ce poste à hauteur de 110% du SMIC horaire.

13 voix pour

voix contre

2 abstention (s) Colette MOLLARET
Patrick MARKARIAN

DECIDE la création d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi pour une durée maximum de vingt-quatre mois.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes.

MODIFIE le tableau des emplois permanents et non permanents de la commune tel qu'annexé à la présente délibération.

DELIBERATIONANNEXE A LA DELIBERATION N° 2016-12-DELIB-4-2**Tableau des effectifs communaux au 17/03/2016****EMPLOIS PERMANENTS****1/ Filière administrative**

Cadre d'emplois	Grades du cadre	Nombre d'emplois
- Attaché territorial	Attaché à temps complet	1 (pourvu)
- Adjoint administratif	Adjoint administratif de 1ere classe à temps complet	2 (pourvus)

2/ Filière technique

Cadre d'emplois	Grades du cadre	Nombre d'emplois
-Technicien territorial	Technicien territorial	Non pourvu
- Adjoints techniques	- Adjoints techniques de 2eme classe à temps complet - Adjoints techniques de 2eme classe à temps non complet dont - temps non complet à 29h - temps non complet à 28h15	4 (pourvus) 1 (non pourvu) 2 1 (non pourvu) 1 (non pourvu)
- Adjoints techniques	Adjoint technique principal de 1ere classe	2 (non pourvu)
- Adjoints techniques	- Adjoint technique principal de 2 ^{nde} classe	1 (non pourvu)

DELIBERATION

3/ Filière Police municipale

Cadre d'emplois	Grades du cadre	Nombre d'emplois
- Chef de police municipal	Chef de police municipal à temps complet	1 (non pourvu)
-Agent de police municipale	Gardien de police municipal	1 (pourvu)

4/ Filière Médico-sociale

Cadre d'emplois	Grades du cadre	Nombre d'emplois
- Educateur Jeunes Enfants	Educateur Jeunes Enfants à temps complet	2 (1 pourvu) (1 congé parental)
-Auxiliaire de puériculture	- Auxiliaire de puériculture principal de 2eme classe à temps complet	1 (pourvu)
	- Auxiliaire de puériculture principal de 1ere classe à temps complet	1 (pourvu)

5/ Filière Animation

Cadre d'emplois	Grades du cadre	Nombre d'emplois
- animateur	animateur à temps complet	1 (pourvu)

TOTAL 21 emplois permanents dont 12 pourvus

DELIBERATION**EMPLOIS NON PERMANENTS**

Fonctions	Nombre d'emplois
- Adjoint d'animation pour l'organisation des centres de loisir	6
- Vacataires pour l'organisation des temps d'activité périscolaires	8
- Vacataire école	1
- Vacataires éducateurs sportifs	5
- Emploi avenir à temps complet pour le multi accueil l'attrape soleil	2
- Emploi avenir à temps complet pour l'entretien des locaux et la cantine scolaire	1
-Emploi pour faire face à un accroissement temporaire d'activités/ service administratif	1
Emploi pour faire face à un accroissement temporaire d'activités/ service jeunesse	1
- Emploi avenir à temps complet pour les services techniques	2
- Contrat d'accompagnement à l'emploi	1

Le Maire,
Régis MARTIN